

ces colons qui commencent le défrichement de leurs terres. Et cela d'autant plus que l'expérience journalière, nous prouve que ce sont généralement ceux de nos pères presque entièrement déshérités de la fortune qui se font colons. Il n'y a que quelques rares exceptions.

« Combien le gouvernement serait digne d'éloges, en votant chaque année, une somme de plusieurs milliers de piastres pour aider le colon, non seulement en faisant ouvrir les chemins qui lui donnent accès dans la forêt, mais encore en lui fournissant les grains de semence qu'il ne peut se procurer dans les premières années, sans contracter des dettes. On a beau dire et beau faire, la colonisation ne progressera rapidement, qu'autant qu'elle sera soutenue par le gouvernement d'abord, et ensuite par les sociétés fondées dans le but si louable d'en promouvoir les intérêts.

« Il faut bien se persuader que la colonisation est une question nationale et de la plus haute importance; on le répète souvent: l'avenir de notre pays est surtout dans la colonisation. Mais comment la colonisation avancera-t-elle, si le fardeau est sur les épaules de quelques prêtres assistés de secours individuels? L'initiative privée est sans doute digne d'éloges; mais certainement aussi, un gouvernement qui a à cœur de retenir nos compatriotes sur le sol canadien, ou de les rapatrier, doit être le premier en cette affaire et mettre les fonds nécessaires à la disposition des personnes qui sont à la tête du mouvement. La colonisation sera toujours languissante tant qu'il n'en sera pas ainsi, et les faits sont là pour le prouver. Il va sans dire que ce sont de simples remarques que je fais ici en passant et que mon intention n'est pas de jeter le blâme sur qui que ce soit.

« Il y a encore dans Notre-Dame-des-Anges seul, au-delà de 200 lots, dont une moitié dans Chavigny sur la rive nord de la Rivière Batiscan et l'autre dans Montauban sur la rive sud.

« Le nouveau colon trouvera à Notre-Dame-des-Anges des avantages réels qu'il ne rencontrera pas peut-être dans d'autres localités aussi nouvelles. Il y a, à quelques arpents de la chapelle, un bon moulin à farine qui épargnera bien des pas au colon. Il y a aussi deux scieries où il pourra faire préparer le bois de construction.

« Ajoutons que si, on le dit avec vraisemblance, le chemin de fer des basses Laurentides vient à passer dans la vallée de la Batiscan qui est le tracé naturel, Notre-Dame-des-Anges se trouvera à en bénéficier avantageusement.

« La colonisation, sur la Rivière Batiscan n'est commencée que depuis huit ans, et déjà l'on compte 72 colons résidents et une vingtaine qui y cultivent des terres sans y résider, mais qui viendront s'y fixer dans quelque temps. Plusieurs autres familles, nous assure-t-on, doivent venir bientôt les rejoindre. Ces familles pour la plupart sont de Deschambault, de cette belle paroisse qui a fourni tant de bras à la colonisation, grâce à l'initiative et au zèle de son digne curé, le Révérend M. N. Bellenger qui encourage la colonisation et de paroles et d'action. Après son saint ministère, c'est son œuvre de prédilection. Aussi combien la patrie devra lui être reconnaissante! Combien le bon Dieu devra l'en récompenser! Car en travaillant

pour la colonisation, il travaille pour Dieu. Dieu et Patrie, sont deux mots qu'un patriote ne sépare pas.»

— L'importante question de la construction du chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean a été de nouveau mise à l'attention des députés à la Chambre des Communes, lundi, 14 février.

M. Ernest Cimon, député de Chicoutimi, a provoqué la discussion en demandant copie du rapport de A. L. Light, écrivain, ingénieur en chef, adressé au Gouvernement de la Puissance du Canada, à sa demande, et concernant le chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean et la compagnie du Chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean.

La nécessité d'obtenir un subside de la législature fédérale, en faveur de ce chemin de fer, a été démontrée en plusieurs occasions à la Chambre des Communes, notamment en 1873, 1876, 1878 et en 1879, mais sans aucun résultat favorable à cette entreprise. M. le député Cimon, ainsi que tous les députés qui s'intéressent vivement à cette entreprise nationale, n'en continuent pas moins leurs instances pour obtenir un subside indispensable à la construction de ce chemin de fer.

Le 14 février, M. Cimon venait de nouveau à la charge, et l'historique qu'il fit de la fertile vallée du Lac Saint-Jean prouvait, une fois de plus, que cette partie de notre pays devait recevoir les mêmes encouragements que l'on accorde ailleurs.

L'Hon. M. Langevin, MM. Landry, Vallée, Casgrain, Valin et Laurier prirent part à la discussion. Voici un résumé du discours que prononça l'Honorable M. Langevin en cette circonstance, en réponse à la demande de M. Cimon :

M. l'Orateur, la question du lac Saint-Jean n'est pas une question nouvelle; il y a déjà longtemps qu'elle s'agit, et je ne suis pas étonné que l'actif député de Chicoutimi et du Saguenay ait pris cette question-là spécialement sous sa protection. Je suis convaincu qu'une question de ce genre ne pouvait être mise entre des mains plus habiles que celles de l'honorable député. Si jamais cette question a chance — et j'espère qu'elle l'a — de réussir; si ce chemin doit un jour se continuer jusqu'au lac Saint-Jean, je suis convaincu que le député de Chicoutimi aura contribué beaucoup au succès de l'entreprise. Il est vrai qu'il y a longtemps qu'on travaille à la colonisation du Saguenay, mais je ne puis pas m'accorder avec l'honorable député de l'Islet (M. Casgrain), en donnant à entendre que les efforts qui ont été faits dans cette direction, spécialement par le vénérable prêtre dont il a parlé tout-à-l'heure aient été suivis de malheurs financiers. Il est possible qu'il y ait eu de faux frais de faits dans certaines occasions; il est possible que dans certaines entreprises, on n'ait pas eu tout le succès désiré et qui était désirable, mais cela est ad, j'en suis convaincu, aux circonstances difficiles dans lesquelles on se trouvait. C'était un pays à peu près inhabité à cette époque-là; c'était un pays où il était difficile de parvenir à rien; ne pouvant transporter les objets qui étaient nécessaires à la vie, ou même les instruments d'agriculture, que sur son dos, sans avoir de moyen de transport autre que le dos des voyageurs qui y parvenaient; il était par conséquent impossible de faire avancer la culture comme on le ferait sur des routes carrossables ou dans les parties les plus civilisées du pays. Mais ce n'est pas là une raison pour jeter du discrédit sur les efforts qui ont été faits à cette époque-là; au contraire, c'est une raison de louer les efforts qui ont été faits par les missionnaires et par les autres pionniers de la civilisation dans le Saguenay. Cette question du Saguenay ne peut pas être une question de parti; c'est une question qui intéresse tous les habitants du pays, que l'on appartienne à la droite, ou que l'on appartienne à la gauche de la Chambre; et par conséquent en répondant à l'honorable député de Chicoutimi sur cette question, je ne dois pas non plus en faire une question de parti. Le chemin de fer du lac Saint-Jean, dont l'honorable membre vient de parler spécialement, est une entreprise qui a de l'avenir, et je suis convaincu